Mode d’emploi du site de l’Assainissement et de la protection des Sols.

Contrats de valorisation d’effluents d’élevage et contrats de pâturage.

CONTRATS



Wallonie | SPW Service public de Wallonie

Contrat d’épandage de fertilisants organiques

Référence du contrat :

Entre d’une part, le cédant
Exploitation agricole
Cédant :
N° de Producteur :
N° de TVA :
N° BCE :
Adresse :
Localité :
CP :
Tél :

Et d’autre part, le preneur
Exploitation agricole
Preneur :
N° de Producteur :
N° de TVA :
N° BCE :
Adresse :
Localité :
CP :
Tél :

Quantités de fertilisants organiques à transférer
Le contrat porte sur les quantités estimées suivantes :
kilo(s) d’azote, correspondant à tonne(s) de (code :
kilo(s) d’azote, correspondant à tonne(s) de (code :
Soit un total de kilos d’azote cédés sous forme de fertilisants organiques.

Période de validité
Le présent contrat prend cours à la date du
Et est conclu pour une durée de 1 an(s).

Signature des contractants
Le preneur et le cédant s’engagent à respecter les conditions générales relatives aux contrats d’épandage définies par l’arrêté ministériel fixant les modalités de mise en œuvre et de contrôle des contrats d’épandage et des documents de suivi.

Fait en 2 exemplaires à .... le ....

Le Cédant	Le Preneur



Centre d’action Nord
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux
081/62.73.13
nord@nitrawal.be

Centre d’action Sud
Rue de Namur, 12
5600 Philippeville
071/68.55.53
sud@nitrawal.be

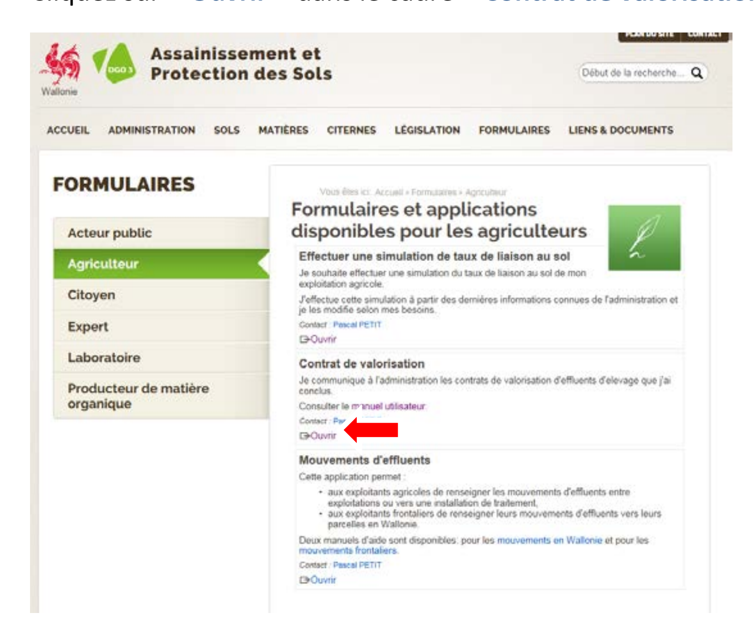
Centre d’action Ouest
Rue du Progrès, 39
7503 Froyennes
069/67.15.51
ouest@nitrawal.be

Centre d’action Est
Chaussée de Liège, 39
4500 Huy
085/84.58.57
est@nitrawal.be

Contrats

Contrats de valorisation d'effluent

Cliquez sur **« Ouvrir »** dans le cadre **« Contrat de valorisation ».**



Une fois inscrit vous pouvez vous identifier en encodant votre login et votre mot de passe. Ensuite cliquez sur **« SE CONNECTER ».**



Les contrats déjà encodés précédemment sont repris.
Cliquez sur **« Nouveau formulaire contrat ».**





Cliquez sur **« Effluent »** puis sur **« OK ».**



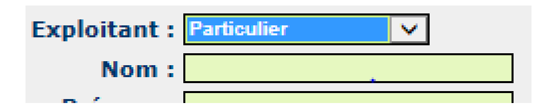
Complétez les données du cédant et du preneur.

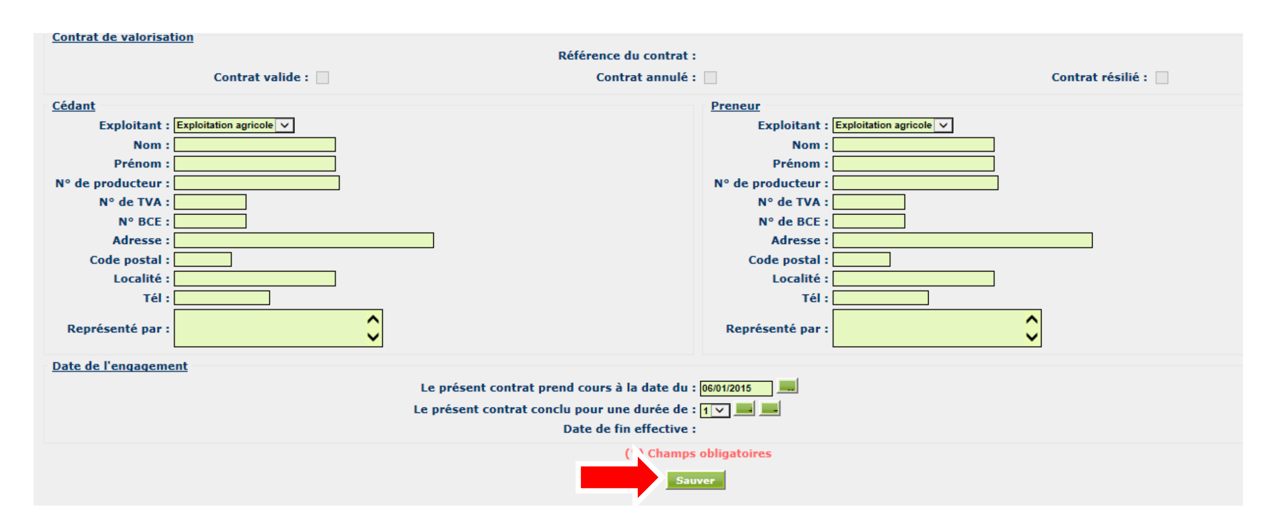
Une aide au remplissage des données est prévue pour les agriculteurs wallons en activité.

Le remplissage automatique s'effectue si vous encodez :

- soit le N° de producteur et le code postal
- soit le numéro de TVA et le code postal.

Si vous réalisez un contrat avec un particulier cliquez sur la flèche du menu exploitant et sélectionnez « particulier ».





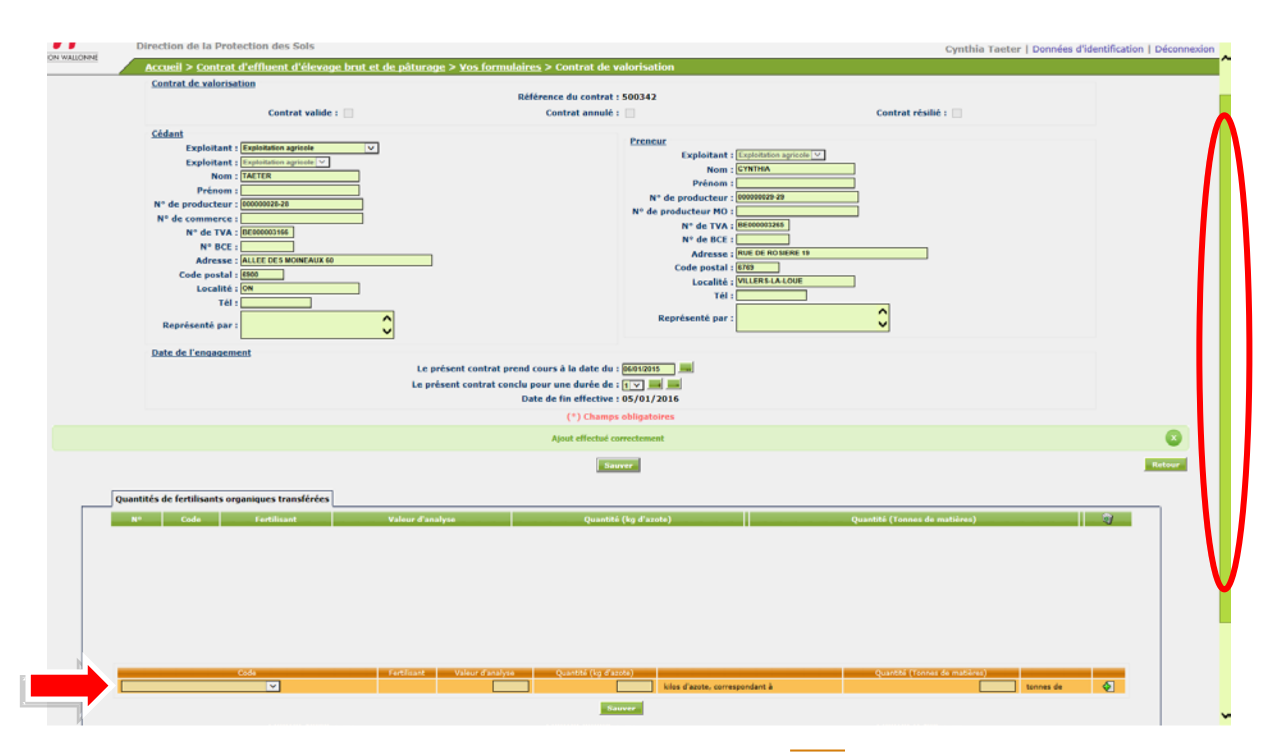
Complétez la date de début de contrat et la durée de celui-ci.

Cliquez sur **« Sauver ».**

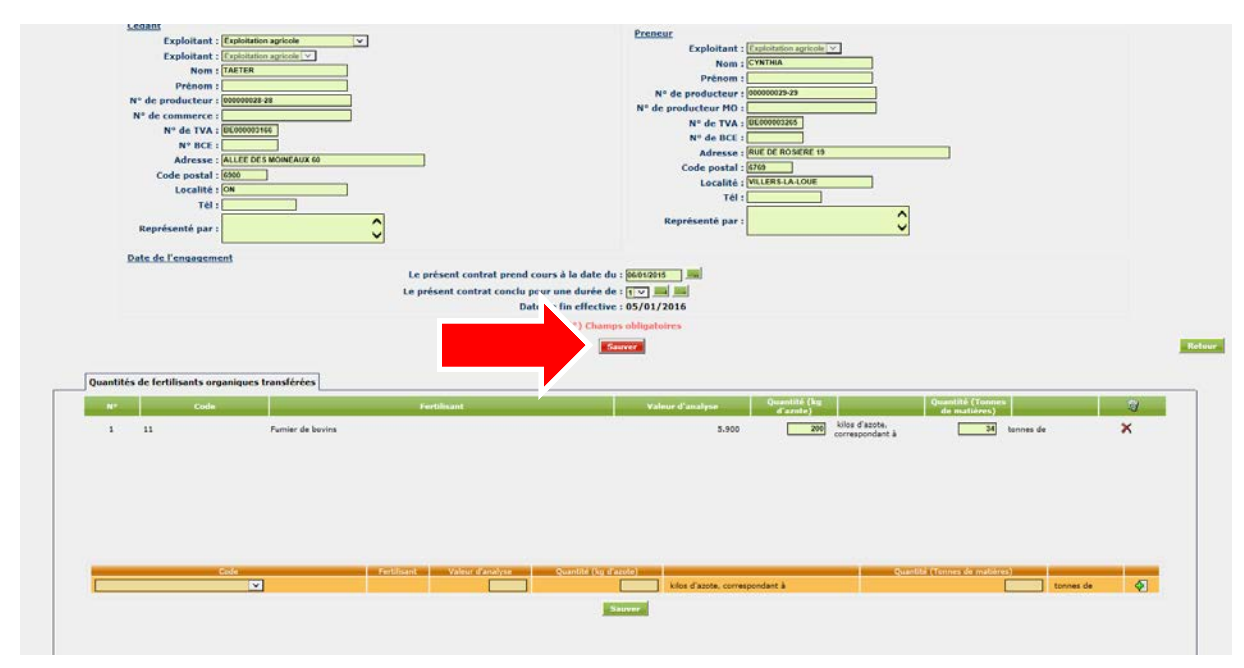


Complétez les données dans les cases de la zone orange.

- Code : type d'effluent (lisier bovin, fumier,…)
- Valeur d'analyse → à encoder uniquement pour les effluents avec analyse
- Kg d'azote ou tonne de… complétez une des deux cases et l'autre se calculera automatiquement.



Lorsque toutes les cases oranges sont complétées, cliquez sur .

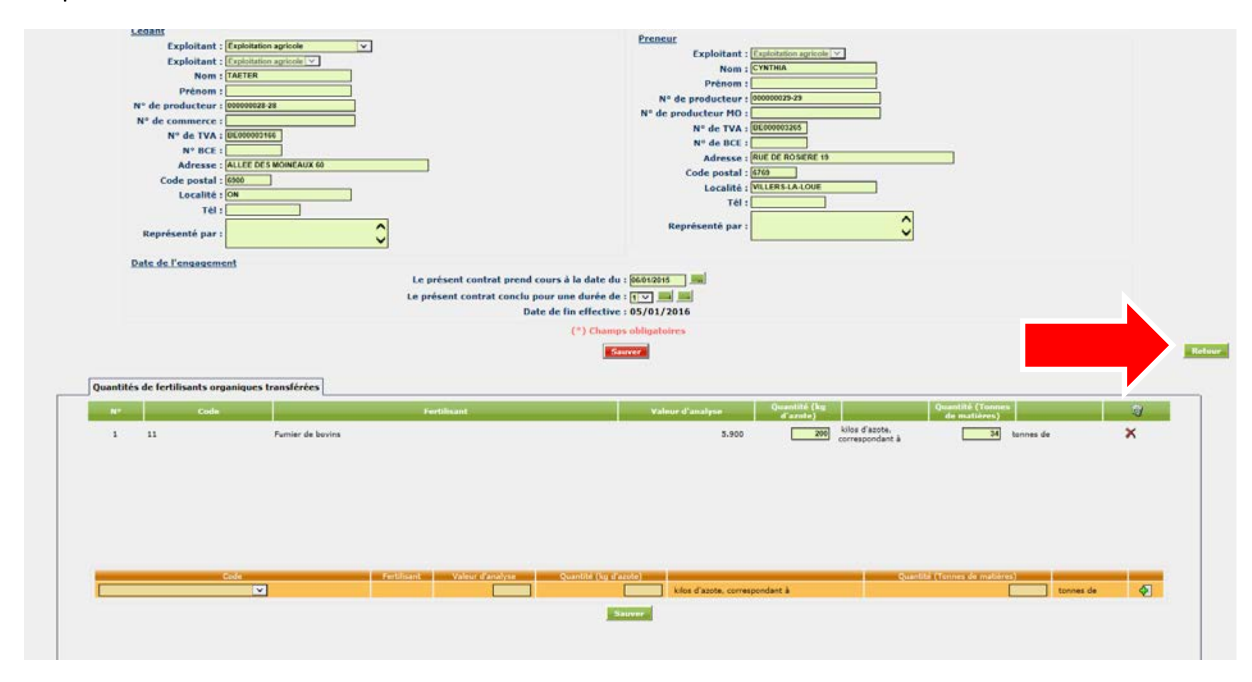


Cliquez sur **« Sauver »** situé au-dessus.

Le contrat encodé est enregistré mais peut encore être modifié tant qu'il n'est pas **soumis**. Vous pouvez toujours effectuer des modifications.



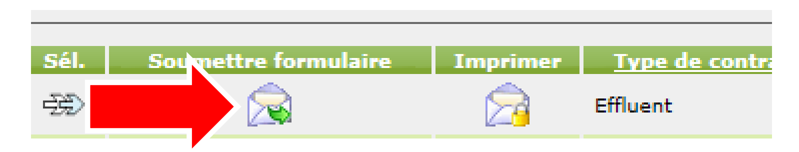
Cliquez sur **« Retour ».**



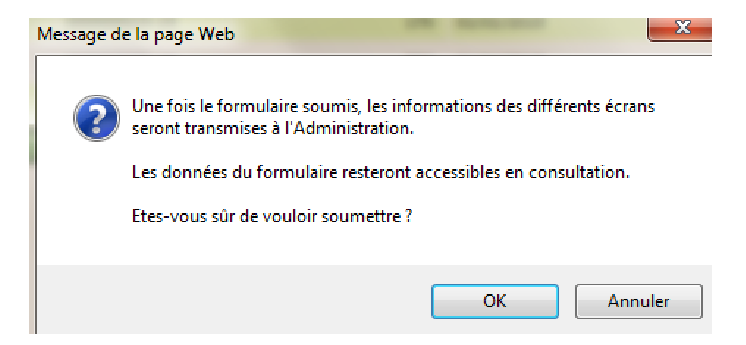
Vous obtenez cet écran qui reprend tous vos contrats ainsi que le contrat venant d'être réalisé.



Pour soumettre votre contrat et l'envoyer à l'administration, cliquez sur :



Cliquez sur **« OK ».**



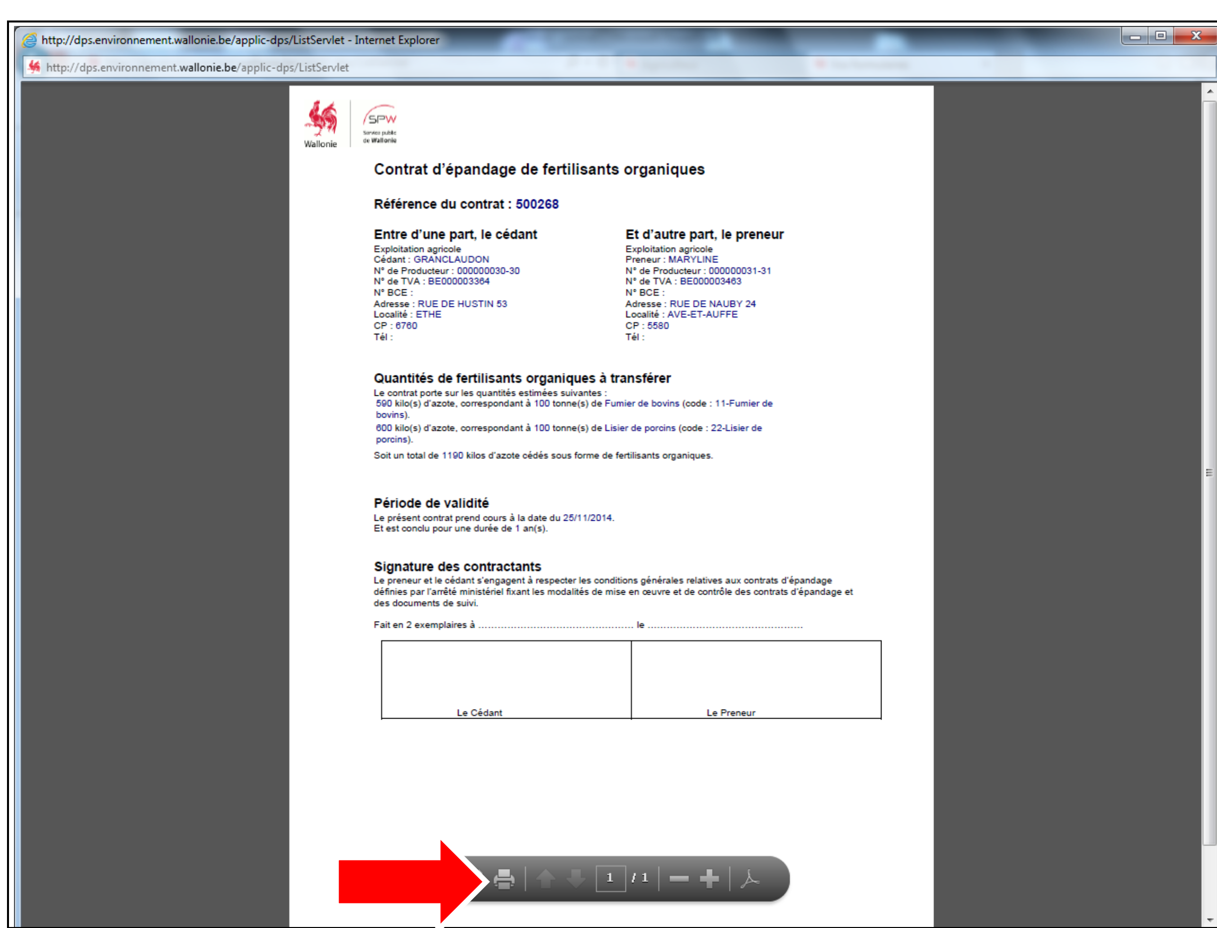




Le contrat est maintenant envoyé à l'administration.

Imprimez-le, cliquez sur la petite enveloppe contenant une flèche verte.





http://dps.environnement.wallonie.be/applic-dps/ListServlet - Internet Explorer

Wallonie | SPW Service public de Wallonie

Contrat d'épandage de fertilisants organiques

Référence du contrat : 500268

Entre d'une part, le cédant
Exploitation agricole
Cédant : GRANCLAUDON
N° de Producteur : 000000030-30
N° de TVA : BE000003364
N° BCE :
Adresse : RUE DE HUSTIN 53
Localité : ETHE
CP : 6760
Tél :

Et d'autre part, le preneur
Exploitation agricole
Preneur : MARYLINE
N° de Producteur : 000000031-31
N° de TVA : BE000003463
N° BCE :
Adresse : RUE DE NAUBY 24
Localité : AVE-ET-AUFFE
CP : 5580
Tél :

Quantités de fertilisants organiques à transférer
Le contrat porte sur les quantités estimées suivantes :
590 kilo(s) d'azote, correspondant à 100 tonne(s) de Fumier de bovins (code : 11-Fumier de bovins).
600 kilo(s) d'azote, correspondant à 100 tonne(s) de Lisier de porcins (code : 22-Lisier de porcins).
Soit un total de 1190 kilos d'azote cédés sous forme de fertilisants organiques.

Période de validité
Le présent contrat prend cours à la date du 25/11/2014.
Et est conclu pour une durée de 1 an(s).

Signature des contractants
Le preneur et le cédant s'engagent à respecter les conditions générales relatives aux contrats d'épandage définies par l'arrêté ministériel fixant les modalités de mise en œuvre et de contrôle des contrats d'épandage et des documents de suivi.

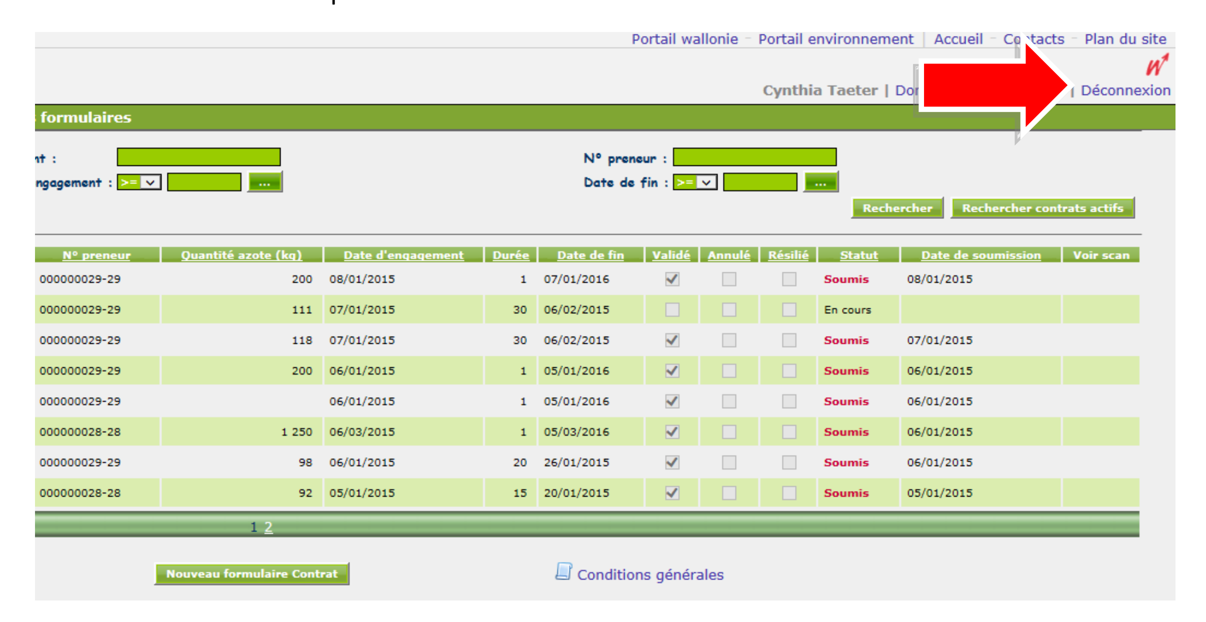
Fait en 2 exemplaires à .... le ....

Le Cédant	Le Preneur

Une fois le contrat imprimé, **<u>ce contrat doit être gardé par le cédant et le preneur, signé par les deux parties et mis à disposition en cas de contrôle.</u>**

Pour que ce contrat soit pris en compte, des pré- et post- notifications doivent être réalisées également. (voir page 22)

Déconnectez vous en cliquant sur **« Déconnexion ».**



N° preneur	Quantité azote (kg)	Date d'engagement	Durée	Date de fin	Validé	Annulé	Résilié	Statut	Date de soumission	Voir scan
000000029-29	200	08/01/2015	1	07/01/2016	✓			Soumis	08/01/2015	
000000029-29	111	07/01/2015	30	06/02/2015				En cours		
000000029-29	118	07/01/2015	30	06/02/2015	✓			Soumis	07/01/2015	
000000029-29	200	06/01/2015	1	05/01/2016	✓			Soumis	06/01/2015	
000000029-29		06/01/2015	1	05/01/2016	✓			Soumis	06/01/2015	
000000028-28	1 250	06/03/2015	1	05/03/2016	✓			Soumis	06/01/2015	
000000029-29	98	06/01/2015	20	26/01/2015	✓			Soumis	06/01/2015	
000000028-28	92	05/01/2015	15	20/01/2015	✓			Soumis	05/01/2015	

PORTAIL WALLONIE.BE PORTAIL ENVIRONNEMENT

Wallonie

Assainissement et Protection des Sols

Déconnexion réussie

Vous vous êtes déconnecté(e) du Service Central d'Authentification.
Pour des raisons de sécurité, veuillez fermer votre navigateur.

Mentions légales Vie privée Médiateur Accessibilité

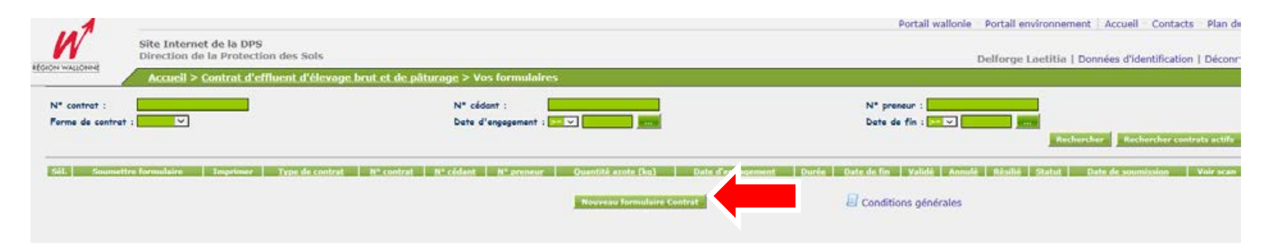
Contrats de pâturage

Cliquez sur **« Ouvrir »** dans le cadre **« Contrat de valorisation ».**



Les contrats déjà encodés précédemment sont repris.

Cliquez sur **« Nouveau formulaire contrat ».**



Cliquez sur **« Pâturage »** puis sur **« OK ».**



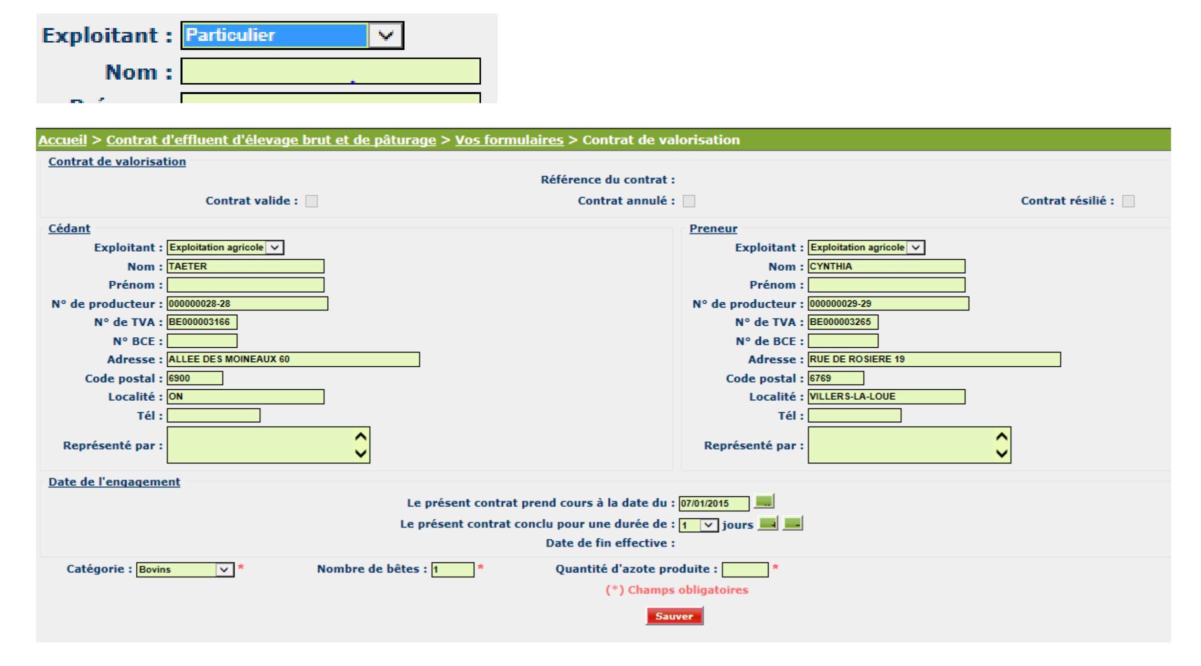
Complétez les données du cédant et du preneur.

Une aide au remplissage des données est prévue pour les agriculteurs wallons en activité.

Le remplissage automatique s'effectue si vous encodez :

- soit le N° de producteur et le code postal
- soit le numéro de TVA et le code postal.

Si vous réalisez un contrat avec un particulier cliquez sur la flèche du menu exploitant et sélectionnez « particulier ».



Complétez la date de début de contrat et la durée en jours de pâturage, le type de bovin et le nombre de bêtes.

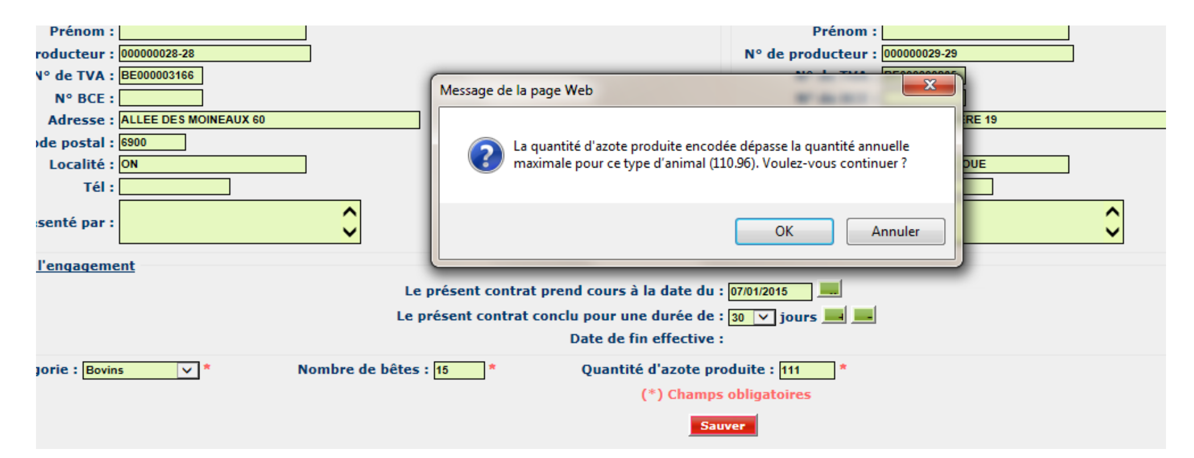
<u>La quantité d'azote se calcule en multipliant le nombre de bêtes par la production journalière d'azote de la classe d'âge de l'animal.</u>

Voir tableau ci-après.

Production journalière d'azote par animal	Kg d'N produit par jour
Vaches laitières :	0,246
Vaches allaitantes et son veau	0,180
Vaches de réforme	0,180
Autre bovin > 2 ans	0,180
Veaux < 6 mois :	0,027
Génisses 6 mois - 1 an:	0,076
Génisses 1 à 2 ans :	0,131
Taurillons 6 mois - 1 an :	0,068
Taurillons 1 à 2 ans :	0,109
Caprins et ovins < 1 an	0,009
Caprins et ovins > 1 an	0,018

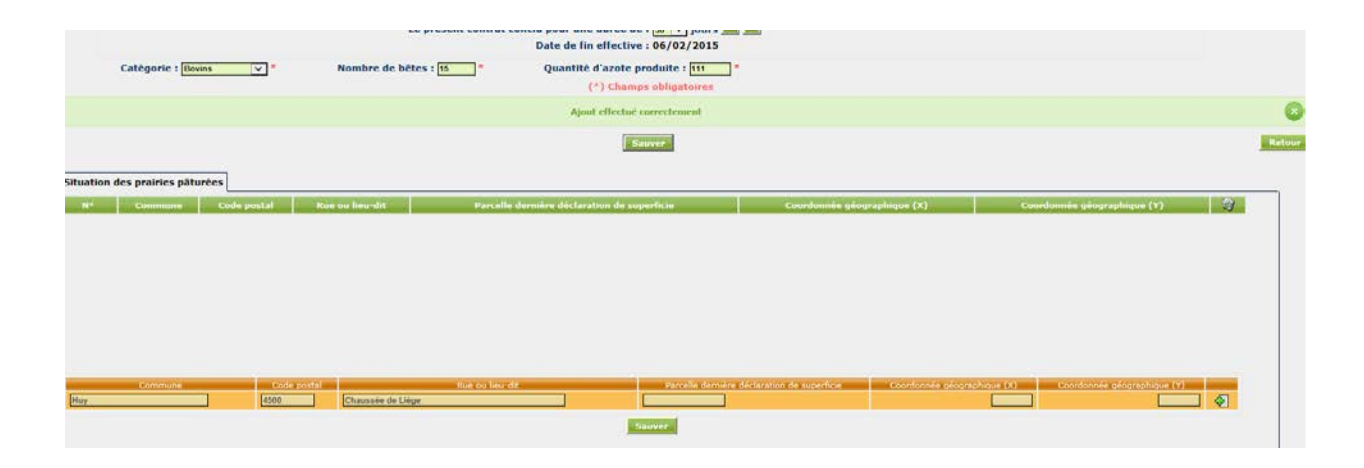


Le site demande que la quantité d’azote produite, qui est notée dans la case soit arrondie à l’unité inférieure.



Vous pouvez néanmoins cliquer sur **« OK »** et continuer avec le chiffre encodé.

Cliquez sur **« Sauver ».**



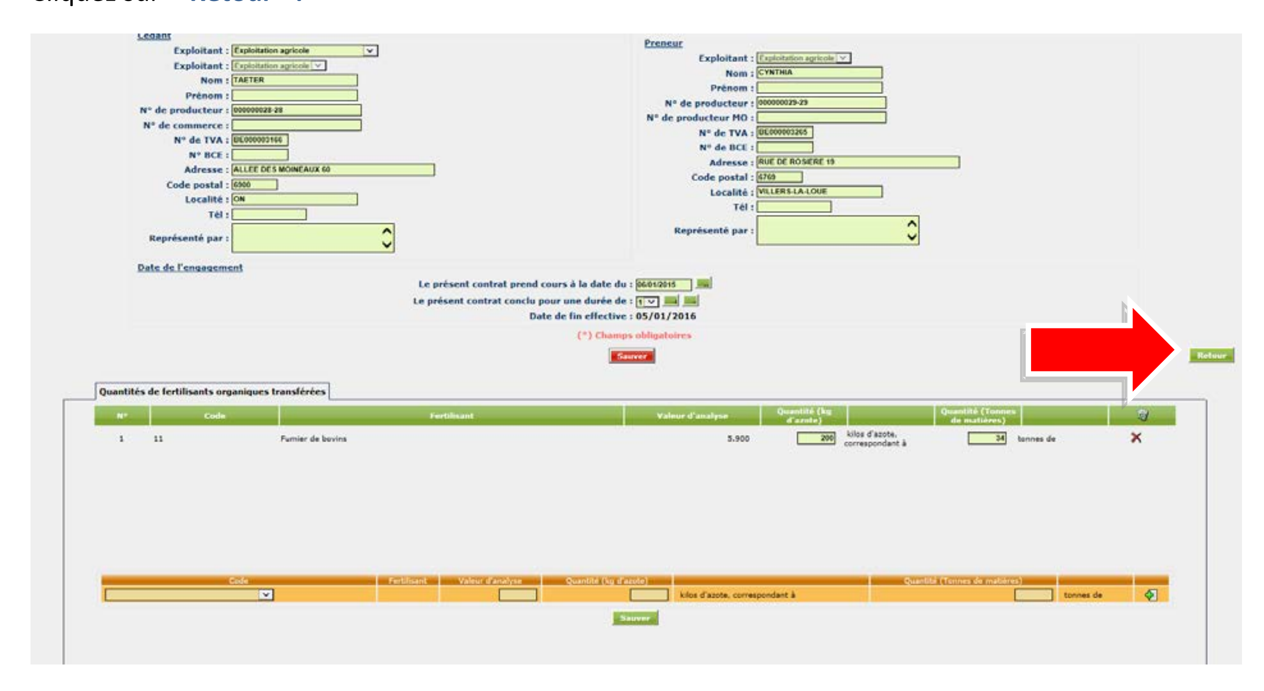
Complétez :
- Soit la « commune », le « code postal » et la « rue ou le lieu-dit ».
- Soit le n° de la parcelle de la dernière déclaration de superficies de l’exploitant preneur,
- Soit les coordonnées géographiques sous le format Lambert (x,y).

Lorsque toutes les cases oranges sont complétées, cliquez sur .

Le contrat encodé est enregistré mais peut encore être modifié tant qu’il n’est pas **soumis**. Vous pouvez toujours effectuer des modifications.



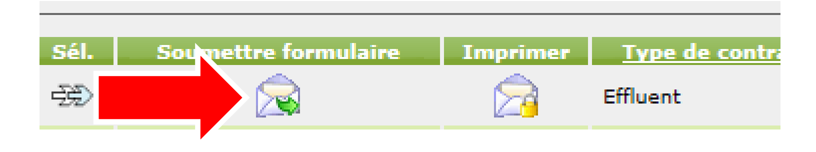
Cliquez sur **« Retour ».**



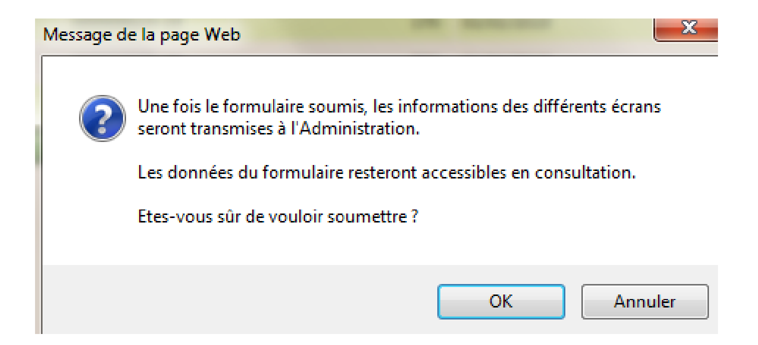
Vous obtenez cet écran qui reprend tous vos contrats ainsi que le contrat venant d'être réalisé.



Pour soumettre votre contrat et l'envoyer à l'administration, cliquez sur :



Cliquez sur **« OK ».**



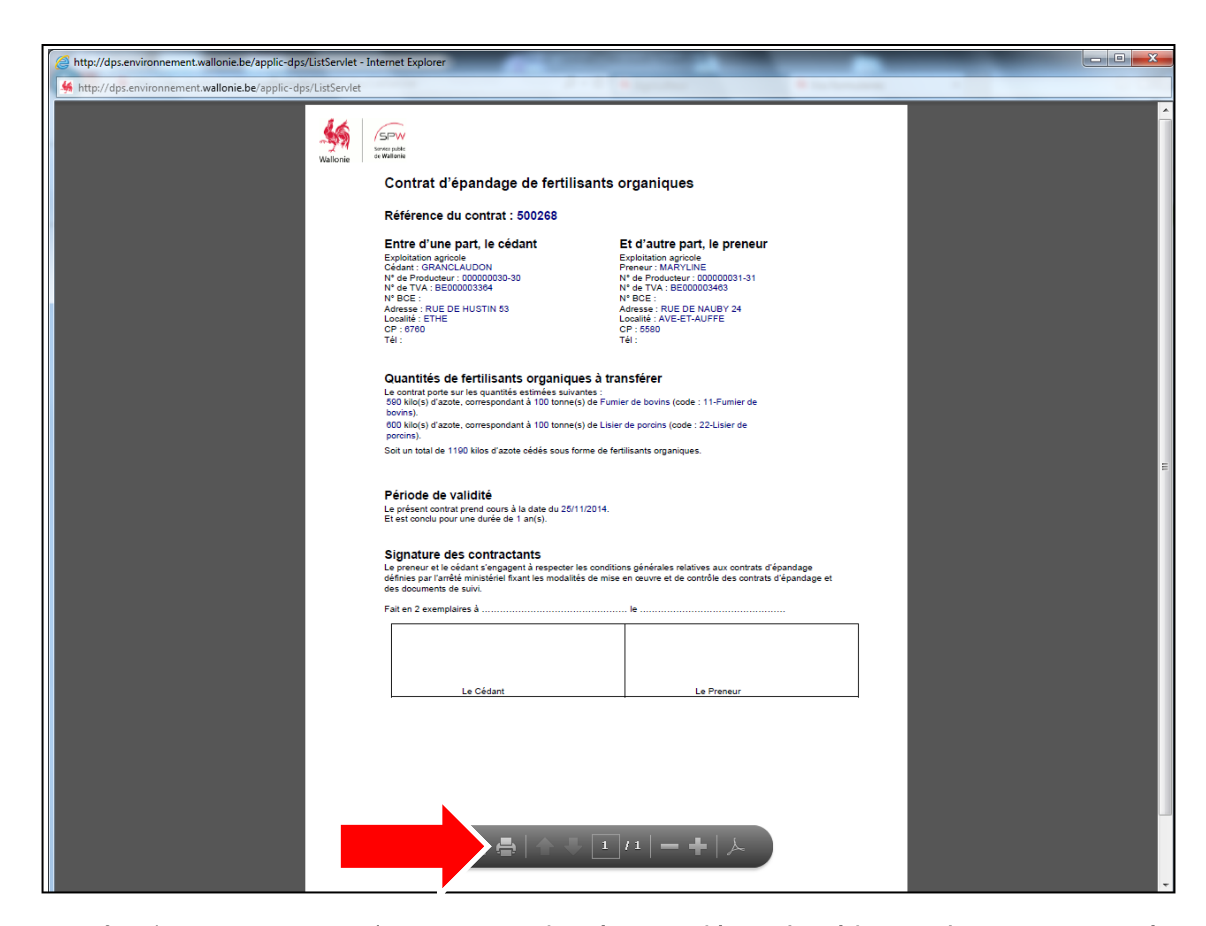




Le contrat est maintenant envoyé à l'administration.

Imprimez-le, cliquez sur la petite enveloppe contenant une flèche verte.





Contrat d'épandage de fertilisants organiques

Référence du contrat : 500268

Entre d'une part, le cédant
Exploitation agricole
Cédant : GRANCLAUDON
N° de Producteur : 000000030-30
N° de TVA : BE000003364
N° BCE :
Adresse : RUE DE HUSTIN 53
Localité : ETHE
CP : 6760
Tél :

Et d'autre part, le preneur
Exploitation agricole
Preneur : MARYLINE
N° de Producteur : 000000031-31
N° de TVA : BE000003463
N° BCE :
Adresse : RUE DE NAUBY 24
Localité : AVE-ET-AUFFE
CP : 5580
Tél :

Quantités de fertilisants organiques à transférer
Le contrat porte sur les quantités estimées suivantes :
590 kilo(s) d'azote, correspondant à 100 tonne(s) de Fumier de bovins (code : 11-Fumier de bovins).
600 kilo(s) d'azote, correspondant à 100 tonne(s) de Lisier de porcins (code : 22-Lisier de porcins).
Soit un total de 1190 kilos d'azote cédés sous forme de fertilisants organiques.

Période de validité
Le présent contrat prend cours à la date du 25/11/2014.
Et est conclu pour une durée de 1 an(s).

Signature des contractants
Le preneur et le cédant s'engagent à respecter les conditions générales relatives aux contrats d'épandage définies par l'arrêté ministériel fixant les modalités de mise en œuvre et de contrôle des contrats d'épandage et des documents de suivi.

Fait en 2 exemplaires à .... le ....

Le Cédant	Le Preneur

Une fois le contrat imprimé, **ce contrat doit être gardé par le cédant et le preneur, signé par les deux parties et mis à disposition en cas de contrôle.**

 **Dans le cadre d'un contrat de pâturage, il n'y a pas de pré- et de post-notification à remplir.**

